

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19550 - 76ÈME ANNÉE

Au moment où l'OMS appelle à la plus grande vigilance, et alors que le nombre de cas importés de France augmente quasiment tous les jours à La Réunion

Coronavirus : liberté de voyager ou liberté de contaminer les Réunionnais ?

Au moment où l'OMS alerte sur une aggravation mondiale de la pandémie de COVID-19, la préoccupation des autorités est de relancer le tourisme ! Cela se traduit par la fin des motifs impérieux pour venir à La Réunion, et par une expérimentation pour réduire la quarantaine à une semaine. Mais ce qui se passe en Polynésie rappelle que l'objectif est la suppression de la quarantaine ce qui ouvre la voie à une relance de l'épidémie à La Réunion, compte tenu de la situation sanitaire préoccupante de la France où le COVID-19 continue de tuer tous les jours.

Plus de 7 millions de cas de COVID-19 dans le monde et 400.000 morts : l'Organisation mondiale de la Santé alerte sur une aggravation de l'épidémie de coronavirus dans le monde, tandis que l'Europe reste toujours très éprouvée. Dans ces conditions, le gouvernement cède aux professionnels du tourisme en mettant fin aux motifs impérieux pour voyager entre la France et des pays comme La Réunion où les cas importés de France sont une menace permanente pour la santé de la population.

Ce relâchement dans la protection de la population s'inscrit dans un mouvement où le profit prend le pas sur la protection de la santé de ceux qui n'ont pas les moyens de se payer des vacances à l'étranger.

Ainsi, vendredi dernier, le président de la Polynésie et le Haut commissaire de la France ont tenu une conférence de presse pour annoncer la réouverture du Pays aux touristes. Quasiment épargnée par le coronavirus comme les autres pays du Pacifique, la Polynésie dépend fortement du tourisme, qui pèse 18000 emplois.

La Polynésie cède au chantage à l'emploi

Le président de Polynésie et le Haut-Commissaire estiment que « une nouvelle introduction du virus reste possible mais qu'elle peut aujourd'hui être traitée en évitant la contamination de tout le pays. La situation n'est plus la même qu'en mars. Le risque d'une flambée épidémique dans le pays est aujourd'hui écarté alors que la situation mondiale se calme ».

A compter du 1er juillet, la quarantaine de 14 jours est abaissée à 7 jours, avec un dispositif analogue avec l'expérimentation lancée par la France et des compagnies aériennes. « Seuls continueront d'arriver, les résidents et les fonctionnaires en mutation ». Mais tout changera le 15 juillet : « les liaisons aériennes internationales peuvent reprendre avec les USA, l'Europe, la Nouvelle Calédonie et peut-être Hawaï (sous réserve que

ces pays l'acceptent !). Les liaisons avec la Nouvelle-Zélande et le Japon ne devraient pas reprendre avant le mois de septembre ».

L'ouverture vers les États-Unis, pays le plus gravement touché par le coronavirus dans le monde, s'explique par le fait que ce pays est le premier marché de touristes pour la Polynésie. C'est un risque considérable que prend donc la Polynésie, car le 15 juillet il n'y aura plus de quarantaine. Elle est remplacée par le dispositif suivant : tests obligatoires 72 heures avant l'embarquement, tests aléatoires 4 jours après l'arrivée, assurance internationale obligatoire, port du masque dans l'avion et dans les espaces publics, attestation sur l'honneur de respecter les gestes barrières et de signaler toute fièvre, fiche de renseignement sur le séjour (adresses, itinéraires, tel, email, etc.)

« Il y aura des visites régulières par des personnels habilités dans les structures hôtelières. Si un visiteur est déclaré positif il y aura des chambres dans les hôtels pour la mise en isolation de cette personne. Le ministère de la santé assurera leur suivi », explique Polynésie Première.

Augmentation régulière des cas importés de France

A La Réunion, l'annonce de la fin du motif impérieux pour voyager est présentée par certains comme le retour d'une liberté. L'objectif des professionnels du tourisme reste la suppression de la quarantaine, jugée comme principal obstacle à la venue des visiteurs.

Pourtant, à la lecture des points quotidiens de l'ARS et de la Préfecture de La Réunion, le nombre de cas dans notre pays augmente quasiment tous les jours en raison de cas importés. Ce ne sont pas seulement des patients évacués de

Mayotte pour des raisons sanitaires, ce sont surtout des personnes qui ont contracté le virus en France et qui sont détectées pendant la quarantaine. Par ailleurs, 4 personnes ont été contaminées à La Réunion par le coronavirus pendant une quarantaine à domicile qui a mal tourné.

Ceci rappelle que le COVID-19 circule encore de manière active en France, il tue encore tous les jours.

Accéder à la demande des professionnels du tourisme signifie donc faire prendre un risque à toute la

population réunionnaise. Il est possible de faire autrement, à condition de travailler à un autre modèle économique que celui qui domine La Réunion, et qui oblige la moitié des travailleurs à vivre dans la précarité et la pauvreté. Cela suppose d'identifier des gisements d'emplois et d'affecter les crédits nécessaires au développement de ces secteurs. Ce n'est pas une tâche insurmontable lorsque la priorité est l'intérêt général de la population.

M.M.

Vous avez dit : « rêve américain » ?

S'il est une expression souvent utilisée à satiété, c'est bien celle-ci, celle du rêve américain, nourri de l'esprit pionnier du XIXe siècle, de la confiance dans le caractère apparemment inépuisable des ressources de l'immensité de l'espace américain, de la dévotion à l'esprit de l'initiative individuelle entretenue par le libéralisme économique. A croire que, dans cette perspective, il n'y avait que des gagnants et aucun perdant ! L'Histoire a déjà fait justice de cette illusion qui perdure malgré tout jusqu'à nos jours, même si entre autres, l'expression du « self made man » (l'homme qui s'est construit / réalisé par ses seuls propres efforts), n'a, à ma connaissance, jamais été tellement utilisée au féminin !!!! C'est, en effet, oublier toutes les victimes de cette vision quelque peu caricaturale de la réalité historique et sociale des États-Unis.

Si nous nous permettons cette entrée en matière, c'est que cette fameuse expression nous apparaît proprement indécente, au regard de l'actualité récente en provenance de ce pays, à travers la mort horrible de cet homme, George Floyd, afro-américain comme il est convenu de dire, simplement parce qu'il avait le " tort " d'être noir aux yeux de policiers blancs. En effet, on s'est beaucoup trop gardé, jusqu' à aujourd'hui, de dé-

noncer l'imposture fondamentale, originelle, sur laquelle repose l'histoire de la société américaine. Lorsque le 4 juillet 1776, le fameux « Independence day », les treize colonies anglaises d'Amérique proclament leur indépendance par rapport à la Grande-Bretagne, voici ce que déclarent leurs représentants :

« Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes que tous les hommes naissent égaux, que leur Créateur les a dotés de certains droits inaliénables, parmi lesquels la vie, la liberté et la recherche du bonheur ; que pour garantir ces droits, les hommes instituent des gouvernements dont le juste pouvoir émane du consentement des gouvernés [...] ».

Or que s'empresse de faire à l'issue de la guerre d'indépendance, le premier Président élu des États-Unis, George Washington, le 30 avril 1789 ? Il prête serment sur la Bible de respecter la Constitution adoptée en 1787, qui prenait bien soin de réserver le droit de vote aux hommes blancs, d'en exclure les Indiens et..... les femmes, et de maintenir en esclavage les Noirs des colonies du Sud (Virginie, Caroline du nord et du sud, Géorgie). Autrement dit, les États-Unis sont nés d'un parjure, celui, après la Déclaration d'indépendance de 1776, de ne pas respecter

ce texte fondateur !!!

La suite, on ne la connaît que trop : l'esclavage maintenu jusqu'à l'issue de la Guerre de sécession en 1865, mais avec le maintien de discriminations profondes à l'encontre des Noirs, aussi bien sur le plan social, que dans la vie quotidienne et dans l'accès au droit de vote effectif. Il faudra attendre..... 1964 et le vote de la loi sur les droits civiques pour voir la discrimination raciale officiellement condamnée. Dans les faits, c'est une autre histoire, comme nous le montre éloquentement l'actualité quotidienne, tant le racisme imprègne encore profondément la société américaine, le Ku Klux Klan se manifestant toujours au grand jour, avec l'indulgence de l'actuel locataire de la Maison-Blanche.

Dans ces conditions que peut encore valoir et signifier une illusoire fascination pour le « rêve américain », dans l'espoir d'une réussite individuelle rapide sur le plan matériel et les apparences sociales, sinon une adhésion pitoyable et médiocre à un « modèle » de société injuste, inégalitaire, discriminatoire, violente à l'égard de toutes les minorités raciales (en nombre), sans compter les femmes, dont on sait comment l'actuel « Président » a osé parler dans sa campagne présidentielle de 2016 !!!!

Jean-Paul Ciret

Edito

Indignation mondiale

Le ciel américain s'embrase depuis quelques nuits sans répit. A travers le pays, les scènes d'émeutes se déroulent depuis plusieurs jours ! Les commerces et les voitures ont été incendiés à coup de cocktail Molotov par des manifestations venues dénoncer les violences policières à répétition. Face à eux, des policiers par centaines qui ont multiplié les charges et les arrestations. Los Angeles n'avait pas connu de tels affrontements depuis le lynchage de Rodney King en 1992.

Au total, des émeutes ont éclaté dans près de 30 villes du continent américain. Ces manifestants demandent justice pour la mort d'un innocent tué car sans justice, il n'y aura pas de paix. Le degré de violence ne faiblit pas. Les pillages se sont multipliés. Plusieurs villes ont dû imposer un couvre-feu, chose qui ne s'était pas produit depuis l'assassinat de Martin Luther King.

Pendant ce temps, le président Donald Trump continue à avoir un discours inadapté à la situation en disant que si les casseurs s'approchent trop près de sa résidence, ces derniers seront accueilli par les « chiens les plus vicieux » de la police. Comme à son habitude, il joue les durs et n'émet aucune empathie à l'égard de ces manifestants qui luttent contre une grave discrimination ! Il parle même d'anarchistes en parlant de ces manifestants qui ne font que réclamer justice. Il ose même demander à ces sympathisants de se réunir devant la Maison-Blanche sachant pertinemment que cela va engendrer des affrontements avec les manifestants qui eux, viennent dénoncer une discrimination. De cette manière, il alimente et entraîne ces violences qui perdurent en Amérique.

Au lieu de réagir ainsi, il devrait parler des réformes à engager dans la police pour que les droits des afro-américains soient mieux respectés.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Shèr mésyé Justin bonzour,

Mi pran ma plime pour vou zékrir dé mé nouvèl ké lé pa bone ditou zordi. Vi sava domann amoin pou kosa vi k'ou sé in om onète é kan ou sé in om onète, kan in moun i komans in lète konm moin la komansé zordi, l'om onète i di : kosa l'ariv aou ? Kosa l'ariv amoin ébin arienk kan mi antann sa mon pti pé d'san i bouye dann mon kor. Si mon san i bouye zordi sé pars i sava ariv in n'afèr i fé sort amoin dann mon gon konm in vyé port tablisman.

Oila ! Kisa d'après ou i invariant in lang ? Mon répons : sé lo pèp i invariant in lang é li pran lo tan pou sa, é afortstan i nyabou fé tèl fason tout demoun dann lo pèp i konpran kan in moun i koz, é lé kapab kozé tèl fason k'i konpran ali. Mésyé Justin, vi koné, néna in bonpé lang dsi la tèr pars néna in bonpé pèp é pars tout pèp la bézoin konprann inn-a-l'ot. Ankòr in n'ot afèr : néna bann lang i éné, i grandi é désèrtènn i mor fote a napi d'konbatan.

Mé la lang mi vé anparl aou zordi sé la lang kréol La Rényon. Bien vivan sète-la, mé néna demoun i yèmré oir ali sink pyé sou tèr, dann roiyome vant anlèr. Pou kosa mi di sa ? Konm moin la di sa sé lo késtyon k'in om onète i poz kan i di ali in kékshoz konmsa... Oila ! A s'ki paré, dann dé troi zour néna in tribinal isi La Rényon i sava désid nout droi koz dann kréol rényoné é kosa k'i pé di, kosa k'i pé pa di.

I parétre, néna in madam, lé in bonpé an kolèr, pars kèlk'in la trète aèl zorèye é èl i aprésyé pa sa. El lé zorèye ? I prétan oui. Lo mo zorèye i égzis dann la lang kréol rényonèz ? Moin lé sir ké oui.konm yab é vi koné kékshoz vi ké ou lé yab mésyé Justin. Konm lo mo pti blan, gro blan, pip lé-o, kaf malbar, malbar tou kour avèk tout bann varyasion i pé fé dsi bann tèrm-la. Donk ala in tribinal, a la domann in lékspat i sava désid si oui, sansa non, i pé di in moun sé in zorèye.

Mo-la i égzis mésyé Justin, li lé koni par tout demoun, kréol rényoné li, ékspate li, komor, malgash. Li lé aksépté par lo pèp la invariant nout lang kréol rényoné. Si in zour li doi sort dann nout vokabilèr, sé pars lo pèp rényoné nora désidé. Pa pars in tribinal nora di, i fo di, i fo pa di é mèm si i mète sak i di a l'amand... Mésyé Justin mi èspèr lo tribinal sar asé intlizan pou konprann i fo pa mète son né ladan épi rant an kondanasyon pou in n'afèr konmsa : zafèr rényoné, sé zafèr rényoné

Nout pèp la fé nout lang, sé li k'i désid bann mo ni adrèss nout bienvéni, sak ni mète déor, sak i sèk dsi lo pyé. An touléka mi èspèr si 2020 sé l'ané lo covid 19, sar pa l'ané tribinal la done ali lo droi aranz sansa déranz nout lang konm li vé a la domann in portèz do plint. Donk la pa done ali lo droi mète son kiyèr sal dann manzé i kui pa po li.

Mésyé Justin, mi souète aou inn bone zourné, é moin lé ziska kontan ékri aou, pars moin la partaz mon kèr avèk in pé tout demoun La Rényon.

Signé : Tinjus out dalon an vèrlan. PCC adrèss azot zoinal Témoignages.

Justin